



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration FSU CDEN du 22 février 2023

Ce CDEN se tient dans un contexte de mobilisation historique contre la réforme des retraites Borne/Macron qui, comme en témoignent les cortèges successifs massifs dans notre département, comme partout en France, continue d'être massivement rejetée par la population, à juste titre.

Pour la FSU, rien ne justifie le report de l'âge légal ni l'augmentation des durées de cotisation si ce n'est la volonté politique de réduire les droits à pension et de faire peser sur les seuls salarié-es le financement de nos retraites. Inutile, injuste et brutal, pénalisant particulièrement les femmes, les précaires, l'ensemble des salarié-es en général et les agent-es de la fonction publique en particulier, ce projet de réforme doit être retiré au profit d'un système de retraite plus juste, financé par un autre partage des richesses. La FSU, au sein de l'intersyndicale, appelle à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs y compris celui de l'Éducation le 7 mars prochain. Le 7 mars, toutes les écoles, tous les collèges, tous les lycées et tous les services doivent être fermés. La FSU appelle également les personnels à se mobiliser le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, pour dénoncer l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.

Pour la FSU, la retraite des fonctionnaires étant un salaire continué, le lien entre le combat contre cette réforme et celui pour de meilleurs salaires est évident. Plus de salaires, c'est aussi plus de retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est à la fois plus de justice et plus de financement pour nos systèmes de retraites ! L'augmentation du point d'indice de 3,5 %, bien inférieure à l'inflation, et les dernières annonces du gouvernement confirment la tromperie de la promesse d'E. Macron : non seulement il n'y aura pas d'augmentation de 10 % pour tous les personnels sans contreparties comme l'exige la FSU mais les mesures hors sol contenues dans le « pacte » et leur logique délétère du « travailler plus pour gagner plus » vont augmenter la charge de travail des personnels, déjà très lourde, aggraver les inégalités femmes/hommes et remettre en cause nos statuts. En pleine mobilisation contre la réforme des retraites et alors que tous les voyants sont au rouge (démissions, baisse des inscriptions aux concours, épuisement), ce choix est une véritable provocation !

Second degré :

Comme si cela ne suffisait pas, notre ministre passe en force en annonçant par voie de presse, en dehors de tout cadre réglementaire, et en pleine préparation de la rentrée 2023 des mesures provocatrices au collège : heure de consolidation/approfondissement en français ou mathématiques en sixième, généralisation de Devoirs faits et suppression de la technologie. Le ministère profite de la crise de recrutement en technologie qu'il a provoquée en fermant le CAPET de technologie en 2012. S'il incite à éviter cette année les mesures de carte scolaire pour les professeur-es titulaires de technologie, les compléments de service vont se multiplier. Des formations « diplômantes » sont aussi annoncées et des remplacements longs seront à pourvoir. Enfin, ils et elles pourront aussi intervenir en sciences ou dans les nouveaux dispositifs en sixième, un comble après avoir supprimé l'heure de technologie ! Pour les non-titulaires, c'est un vaste plan social qui s'annonce avec des non renouvellements de contrat ! La FSU farouchement opposée à la suppression de la technologie en sixième exige son maintien, appelle à s'opposer à ces attaques par tous les moyens, en votant contre les TRMD qui entérinent sa disparition en CA, en déposant des vœux ou motions et en interpellant les élu-es.

Multiplication des évaluations et des certifications, échanges de services interdegrés, fragilisation des disciplines et des métiers, primarisation du collège, remise en cause de la liberté professionnelle des enseignant-es, etc. : la réforme du collège qui s'annonce est d'une brutalité sans précédent. Précariser

les statuts, multiplier les changements pour défaire tout repère structurel et réglementaire, aller vers une école préparant essentiellement les élèves à être des travailleurs flexibles, adaptables au marché du travail et aux demandes des entreprises, sont les leviers du New-management qui fait tant de dégâts. L'idéal d'émancipation ou la formation de citoyen·nes éclairé·es est loin, le besoin de personnels hautement qualifiés, formés et payés aussi. La FSU s'oppose, sur le fond comme sur la forme, à ces mesures qui vont dégrader les conditions de travail et affaiblir l'offre d'enseignement.

Enfin, après des années de suppressions de postes, créer des postes dans un contexte démographique moins tendu aurait permis d'alléger réellement les effectifs dans les classes de collège, de travailler en petits groupes, de stabiliser les options ... autant de perspectives auxquelles le ministère tourne le dos préférant la froide logique de la calculatrice : ainsi notre académie se verra-t-elle une nouvelle fois ponctionnée de 28 postes, 250 au total sur la période 2018-2023. L'urgence est pourtant à la baisse des effectifs par classe pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à la revalorisation des métiers de l'enseignement pour juguler la crise de recrutement.

Or, dans le Puy-De-Dôme, ce sont 28 élèves de plus et 11 divisions de moins pour la rentrée : un tiers des collégiens seront dans des classes avec au moins 28 élèves ! Ce sont aussi, 182 élèves de plus en sixième et 4 divisions de moins, 20 divisions de sixième à 30 et 40 % des élèves de sixième dans des classes à 28 ou plus ! Cela va faciliter l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ! Le E/D est en augmentation pour atteindre 25,87 ! Dans le même temps, on compte 8 établissements avec un H/E inférieur à 1,1, ce qui concerne 20,4 % des élèves ! Enfin, la nouvelle baisse des dotations pour les SEGPA ne peut qu'être inquiétante pour les élèves en difficulté scolaire. L'accès à ces structures ne peut qu'en être affaibli. Ce sont au total 138 h qui ont disparu en deux ans dans l'académie ! La FSU interviendra au cours de ce CDEN sur plusieurs situations d'établissements comme elle l'a fait en CSA départemental.

Premier degré :

Dans le premier degré, comme vous l'avez-vous-même reconnu lors du CTSD Bilan de novembre 2022, Monsieur l'inspecteur d'Académie « Il manque une centaine de postes ».

Or, pour la première fois, une baisse de dotation de 9 postes pour notre département a été décidée par le Ministère, alors que les difficultés sociales progressent et que les conditions de travail se détériorent. C'est le service public qui est plus que malmené, voire irrémédiablement abîmé. Malheureusement, cette fois encore, les territoires ruraux et les RPI payent un lourd tribut : Cunihat, La Monnerie-le-Montel, Picherande /Saint-Donat, Gimeaux/Yssac-la-Tourette, Limons/Luzillat, Bergonne/Le broc, Pérignat/Saint Bonnet ès Allier...

Les écoles de centre ville de Clermont et de sa périphérie sont elles aussi touchées de plein fouet par ces mesures injustes pour les élèves, les parents d'élèves et les enseignants, laissant la part belle aux écoles privées pour les familles qui en ont les moyens.

Pourtant, la baisse démographique aurait pu être l'occasion, en allégeant les effectifs dans toutes ces écoles, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, et les conditions de travail des enseignants.

Mais le Ministère, loin de vouloir améliorer nos conditions de travail, propose au contraire de nous rajouter de nouvelles tâches contre rémunération, le fameux « Pacte enseignant », en lieu et place d'une véritable revalorisation salariale revendiquée par la FSU.

Ainsi, le professeur des écoles millésime 2023 devra, en plus de la conduite de sa classe et des nombreuses tâches annexes au sein de l'école :

- aller au collège pour donner des cours de soutien aux élèves de 6^{ème}
- participer aux vacances apprenantes ou au dispositif « Ecole ouverte »
- accompagner des enseignants dans l'école inclusive
- être le mentor d'un élève en situation de handicap
- et pourquoi pas, conduire lui-même le bus scolaire !

Pour la FSU et ses syndicats des premier et second degré, ce « Pacte enseignant » ne fera qu'accroître la dégradation des conditions de travail des personnels, tout en les détournant de leur cœur de métier,

la conduite des apprentissages dans un groupe-classe. Pour la FSU et ses syndicats enseignants, hors de question de participer à cette supercherie politique !

Augmentation des effectifs dans les classes dans le premier comme dans le second degré, fragilisation du maillage territorial, suppressions de postes que rien ne justifie, vie scolaire et santé scolaire sous tension, PsyEN en nombre insuffisant, AESH et AED laissés dans une indigne précarité, développement de la contractualisation, attaques tous azimuts, mise sous tutelle du travail des personnels, salaires en berne... L'Éducation nationale ne peut continuer à être ainsi malmenée et ses personnels maltraités. Il ne suffit pas de changer de ministre pour changer de politique éducative.